



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **8 AOÛT 2023**, à 19h30, au Centre communautaire situé au 104, rue du Foyer, à laquelle séance sont présents Monsieur Richard Thibault, maire, et les conseillers suivants :

Siège #1 - Guylaine Larochelle  
Siège #2 - Gaétan Roy  
Siège #4 - Tonia Despont  
Siège #5 - Michel Turcot  
Siège #6 - Éric Trudel

Est absent :

Siège #3 - Samuel Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire.  
Est aussi présent Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont, et résolu à l'unanimité ;

- QUE l'ordre du jour, tel que reproduit, soit et adopté.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 - Séance ordinaire du 4 juillet 2023 ;

**4- MOT DU MAIRE**

**5- CORRESPONDANCE**

5.1 Correspondance / Remerciements / Moisson Beauce ;

5.2 Correspondance / M. Jean-Guy St-Pierre ;

5.3 Invitation / Tournée des vainqueurs – 12<sup>e</sup> édition / Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny ;

5.4 Résolution d'appui / MRC de Bellechasse / SAAQ ;

5.5 Demande de soutien financier / Jeux du Québec / Été 2023 ;

5.6 Demande de participation financière / Marche pour la survie du cancer / Accueil Sérénité ;

**6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7 - ADMINISTRATION - GESTION DES SERVICES**

7.1 Adoption / Dépenses / Juillet 2023 ;

7.2 Autorisation de signature / Entente de service 9-1-1 de prochaine génération / Bell Canada ;

7.3 Embauche / Coordonnateur(trice) des loisirs / Mme Édith Chabot ;

**8- TRAVAUX PUBLICS – AQUEDUC-ÉGOUTS**

8.1 Dépôt / Rapport / Directeur des travaux publics / Juillet 2023 ;

8.2 Adjudication de contrat / Gré à gré / Services professionnels / Tetra Tech QI inc. / Mandat / Rang du Sault ;

8.3 Résolution / Entente relatives à des travaux municipaux / Règlement #2016-172 / Projet domiciliaire Quartier St-Raphaël ;



N° de résolution  
ou annotation

2023-08  
121

## 9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt / Rapport / Directeur du service d'incendie et de sécurité publique / Juillet 2023 ;

## 10 - VARIA

## 11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

## 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

## 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 3.1 - Séance ordinaire du 4 juillet 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 fut remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Guylaine Larochelle, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit adopté et dispensé de lecture.

**ADOPTÉE**

## 4 - MOT DU MAIRE

Monsieur Richard Thibault, maire, procède à la lecture du mot du maire. Dans celui-ci, Monsieur le maire à évoquer les sujets suivants ;

- 1- Bilan positif de la gestion des services de la Municipalité ;
- 2- Bilan du 2e trimestre ;
- 3- Avancement des projets de développement.

## 5 - CORRESPONDANCE

### 5.1 - Correspondance / Remerciements / Moisson Beauce

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, dépose au conseil la correspondance reçue de la part de « *Moisson Beauce* », datée du 17 juillet 2023 remerciant la Municipalité pour son don de 250\$ au profit de leur organisation.

### 5.2 - Correspondance / M. Jean-Guy St-Pierre

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, dépose au conseil une correspondance reçue de la part de Monsieur Jean-Guy St-Pierre, datée du 26 juillet 2023, établissant des demandes concernant le secteur du Lac-aux-Canards. Cette correspondance sera remise au comité de travail du Lac-aux-Canards, récemment formé par le Conseil, pour un suivi.

### 5.3 - Invitation / Tournée des vainqueurs - 12e Édition / Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose au conseil une correspondance reçue de la part de la « *Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny* », datée du 18 juillet 2023, invitant les citoyens et citoyennes de la Municipalité à participer à course qui se tiendra le samedi 19 août 2023.

### 5.4 - Résolution d'appui / MRC de Bellechasse / SAAQ

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose une correspondance de la « *MRC de Bellechasse* », datée du 13 juillet 2023. Il s'agit de la réception d'une résolution d'appui de la part de la MRC, demandée au préalable à toutes les Municipalités de



2023-08  
122

N° de résolution  
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

2023-08  
123

Bellechasse ainsi qu'à la MRC concernant une demande d'appui dans le dossier de la SAAQ, dont la Municipalité de Saint-Raphaël est mandataire (voir résolution #2023-06-93).

#### 5.5 - Demande de soutien financier / Jeux du Québec / Été 2023

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de « *l'URLS Chaudière-Appalaches*, datée du 5 juillet 2023, demandant à la Municipalité une participation financière à la délégation de Chaudière-Appalaches en vue des prochains Jeux du Québec - 57e édition ;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est de 100\$ / participant de la Municipalité ;

ATTENDU QUE Monsieur Louis-Philippe Dumont (Volleyball masculin) représentera la Municipalité au sein de la délégation de Chaudière-Appalaches ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Guylaine Larochelle, et résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER un don de 100\$ à « *l'URLS de Chaudière-Appalaches* » afin de soutenir la délégation de Chaudière-Appalaches au sein de la 57e Édition des Jeux-du-Québec.

ADOPTÉE

#### 5.6 - Demande de participation financière / Marche pour la survie du cancer / Accueil Sérénité

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de « *Accueil-Sérénité*, datée du 1er août 2023, demandant à la Municipalité une participation financière dans le cadre de la « *Marche annuelle pour la Survie au cancer* » qui se déroulera le 30 septembre prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Trudel, et résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER un don de 200\$ à « *Accueil-Sérénité* » dans le cadre de la « *Marche annuelle pour la Survie au cancer* ».

ADOPTÉE

#### 5.7 - Résolution d'appui / Municipalité de Saint-Anselme

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose une correspondance de la Municipalité de Saint-Anselme, datée du 1er août 2023. Il s'agit de la réception d'une résolution d'appui de la part de la Municipalité, demandée au préalable à toutes les Municipalités de Bellechasse ainsi qu'à la MRC concernant une demande d'appui dans le dossier de la SAAQ, dont la Municipalité de Saint-Raphaël est mandataire (voir résolution #2023-06-93).

#### 5.8 - Résolution d'appui / Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose une correspondance de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester, datée du 1er août 2023. Il s'agit de la réception d'une résolution d'appui de la part de la Municipalité, demandée au préalable à toutes les Municipalités de Bellechasse ainsi qu'à la MRC concernant une demande d'appui dans le dossier de la SAAQ, dont la Municipalité de Saint-Raphaël est mandataire (voir résolution #2023-06-93).

#### 5.9 - Résolution d'appui / Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse



N° de résolution  
ou annotation

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose une correspondance de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse, datée du 7 août 2023. Il s'agit de la réception d'une résolution d'appui de la part de la Municipalité, demandée au préalable à toutes les Municipalités de Bellechasse ainsi qu'à la MRC concernant une demande d'appui dans le dossier de la SAAQ, dont la Municipalité de Saint-Raphaël est mandataire (voir résolution #2023-06-93).

#### **5.10 - Résolution d'appui / Municipalité de Saint-Léon-de-Standon**

Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, dépose une correspondance de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon, datée du 7 août 2023. Il s'agit de la réception d'une résolution d'appui de la part de la Municipalité, demandée au préalable à toutes les Municipalités de Bellechasse ainsi qu'à la MRC concernant une demande d'appui dans le dossier de la SAAQ, dont la Municipalité de Saint-Raphaël est mandataire (voir résolution #2023-06-93).

#### **6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une première période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes

Questions :

- 1- Refus - Règlement #2023-06 ;
- 2- Rue St-Paul - Écoulement des eaux ;
- 3- Dépôt du Rapport financier ;

#### **7 - ADMINISTRATION - GESTION DES SERVICES**

##### **7.1 - Adoption / Comptes / Juillet 2023**

ATTENDU QU'une copie de la liste des comptes du mois de juillet 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, résolu à l'unanimité ;

- D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de juillet 2023 au montant de **179 980,59\$**

**ADOPTÉE**

##### **7.2 - Autorisation de signature / Entente de service 9-1-1 de prochaine génération / Bell Canada**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 52.1 de la *Loi sur la sécurité civile* (LRQ c.S-2.3), la Municipalité a l'obligation de s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le service 9-1-1 modifie sa plateforme technologique pour ses services ;

CONSIDÉRANT QUE le service 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1 PG) remplace le service actuel 9-1-1 évolué (E9-1-1) ;

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier de la nouvelle technologie une nouvelle entente de service 9-1-1 doit être conclue avec Bell Canada ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Roy, et résolu à l'unanimité ;

2023-08  
124

2023-08  
125



N° de résolution  
2023-08 du annotation  
126

- QUE le conseil municipal autorise monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'entente de service 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada.

**ADOPTÉE**

### 7.3 - Embauche / Coordonnateur(trice) des loisirs / Mme Édith Chabot

ATTENDU le poste vacant de coordonnateur(trice) des loisirs depuis le 19 juin 2023, tel qu'il appert à la résolution #2023-07-108

ATTENDU la réception de candidatures et de la mise en place d'un processus d'embauche ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection d'embaucher Madame Édith Chabot à titre de Coordonnatrice des Loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- D'EMBAUCHER Madame Édith Chabot à titre de Coordonnatrice des Loisirs, et ce, à partir du 5 septembre 2023 ;
- D'AUTORISER Monsieur Frédéric Corneau, directeur général, ainsi que Monsieur Richard Thibault, maire, à signer un contrat de travail probatoire énumérant les différentes conditions d'emploi pour le poste mentionné.

**ADOPTÉE**

## 8 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC - ÉGOUTS

### 8.1 - Dépôt / Rapport du directeur du service voirie / Juillet 2023

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Frédéric Corneau, du rapport mensuel du mois de juillet 2023 du directeur du service de voirie, monsieur Claude Morin.

### 8.2 - Adjudication de contrat / Gré à Gré / Services professionnels / Tetra Tech QI inc. / Mandat Rang du Sault

ATTENDU la volonté du conseil de procéder à la réfection du Rang du Sault pour l'année 2024-2025 ;

ATTENDU la volonté du conseil de demander une aide financière dans le cadre du projet de réfection du Rang du Sault (Programme d'aide à la voirie locale - PAVL) ;

ATTENDU QUE la réalisation de plans et devis seront nécessaires à la réalisation du projet (appel d'offres public - SÉAO) ;

ATTENDU la réception d'une soumission datée du 7 novembre 2022 de la part de « **Tetra Tech QI inc.** », d'un montant de 24 000\$ avant taxes, pour la réalisation des éléments suivants ;

- Des plans et devis montrant la localisation et décrivant la nature des travaux projetés ;
- Une estimation détaillée du coût des travaux ;
- Un formulaire de demande d'aide financière dûment rempli ;
- Une résolution municipale approuvant la demande d'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Trudel, et résolu à l'unanimité ;

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat de gré à gré à « **Tetra Tech QI inc.** », d'un montant de 24 000\$ avant taxes, pour la réalisation d'un mandat d'honoraires professionnels, tel que décrit ci-haut.

**ADOPTÉE**

2023-08  
127



N° de résolution  
ou annotation

### 8.3 - Résolution / Entente relatives à des travaux municipaux / Règlement #2016-172 / Projet domiciliaire Quartier St-Raphaël

ATTENDU les articles 145.21 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q. ch. A-19.1) permettant d'assujettir la délivrance d'un permis de lotissement ou de construction, ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre un promoteur et la Municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

ATTENDU le Règlement #2016-172 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

ATTENDU que les Promoteurs, « 9362-4179 Québec inc. » et « 9253-9402 Québec inc. » désirent procéder à la réalisation domiciliaire du Quartier Saint-Raphaël ;

ATTENDU que le terrain visé par le développement Quartier St-Raphaël est destiné à être en partie l'assiette de travaux municipaux;

ATTENDU que les Promoteurs reconnaissent l'application du Règlement #2016-172 dans le cadre de son projet, et reconnaissent en avoir pris connaissance et s'engage à s'y conformer;

ATTENDU que les Promoteurs reconnaissent que le Conseil municipal a la responsabilité d'assurer la planification du développement du territoire de la Municipalité et, par conséquent, possède l'entière discrétion de décider de l'opportunité ou non de conclure une entente pour la réalisation de travaux municipaux, notamment pour l'ouverture des nouvelles rues, la prolongation de rues existantes ou la réalisation de tous les travaux en rapport avec les infrastructures et les équipements municipaux, incluant la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux, le tout tel qu'établi par le Règlement # 2016-172;

ATTENDU qu'il y a lieu de définir les engagements réciproques des parties afin de permettre la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- D'AUTORISER Monsieur Frédéric Corneau, directeur général ainsi que Monsieur Richard Thibault, maire, à signer avec les promoteurs cités, une entente relative à des travaux municipaux conforme tel que prescrit au Règlement #2016-172.

**ADOPTÉE**

## 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 9.1 - Dépôt / Rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique - Juillet 2023

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Frédéric Corneau, du rapport mensuel du mois de juillet 2023 du directeur du service incendie et de la sécurité publique, monsieur Claude Morin.

## 10 - VARIA

- Aucun varia -

## 11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.



Questions :

- 1- Règlement d'emprunt - Rang 1 - Subvention ;
- 2- Journal Municipal - Échéancier ;
- 3- Branchement aqueduc Rue du Foyer et Rue J-O Veilleux

N° de résolution  
ou annotation

**2023 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**-08**

**129**

Il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont,

Et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉE**

La séance est levée à 20h13.

Richard Thibault  
Maire  
trésorier

Frédéric Corneau  
Directeur général / Greffier-